Un éclairage 100% LED

La communauté d’agglomération est engagée depuis 2020 dans un contrat à performance énergétique pour son éclairage public.



Afin d’optimiser la consommation, des abaissements de puissance seront prévus sur les communes une fois totalement équipées en LED en fonction de l’heure :

- 60 % d’abaissement entre 22h et minuit
- 80 % entre minuit et 5h